

# L'expertise gériatrique contribue à une meilleure qualité de vie

Pistes pour développer les compétences en gériatrie : aperçu des formations de base et des spécialisations actuelles dans le secteur des soins.

Le personnel soignant peut effectuer de nombreuses spécialisations afin de développer ses compétences en gériatrie.

Photo : Shutterstock



Texte : Fabienne Pauchard

Les établissements médico-sociaux (EMS) voient un accroissement des situations de soins complexes dues à des limitations fonctionnelles liées à l'âge, à la polymorbidité, à des maladies chroniques et à des problèmes cognitifs ou gérontopsychiatriques. Ces situations complexes accroissent la demande en personnel hautement qualifié disposant d'une expertise gériatrique. Ce personnel est essentiel pour mettre en œuvre des concepts centraux pour la qualité des soins tels ceux de « disease management », « shared decision-making », « evidence-based nursing », accompagnement dans l'« advanced care planning », prévention des chutes, etc.

## Des formations de base renforcées en gériatrie ?

La formation des infirmiers·ères (ES et Bachelor) est généraliste, conformément aux normes internationales, et elle tient compte des exigences de tous les domaines de soins. Elle ne peut donc pas former des spécialistes en gériatrie. Néanmoins, les projets en cours d'OdASanté « Titres de formation dans les soins » ainsi que de l'OFSP « Compétences requises à l'avenir dans les soins de longue durée »

contribueront à définir la place des compétences en gériatrie pour le futur.

Les assistants·es en soins et santé communautaire (ASSC) apportent une contribution indispensable dans les soins de longue durée. Leur formation est également généraliste. A l'avenir, cette formation pourrait cependant aussi faire l'objet d'une réflexion sur la possibilité d'augmenter les connaissances de base qui constitueraient un fondement renforcé pour leurs activités dans les soins de longue durée et pour leur accès à une spécialisation en gériatrie.

## Formations continues et spécialisations

La construction de l'expertise gériatrique du personnel soignant nécessite un appui sur des formations spécifiques.

A l'heure actuelle, les infirmiers·ères ont de multiples possibilités de développer leurs compétences en gériatrie. Au-delà des formations continues, ils·elles peuvent opter pour les offres de spécialisation suivantes :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) notamment en démence;
- examens professionnels supérieurs en soins palliatifs, en

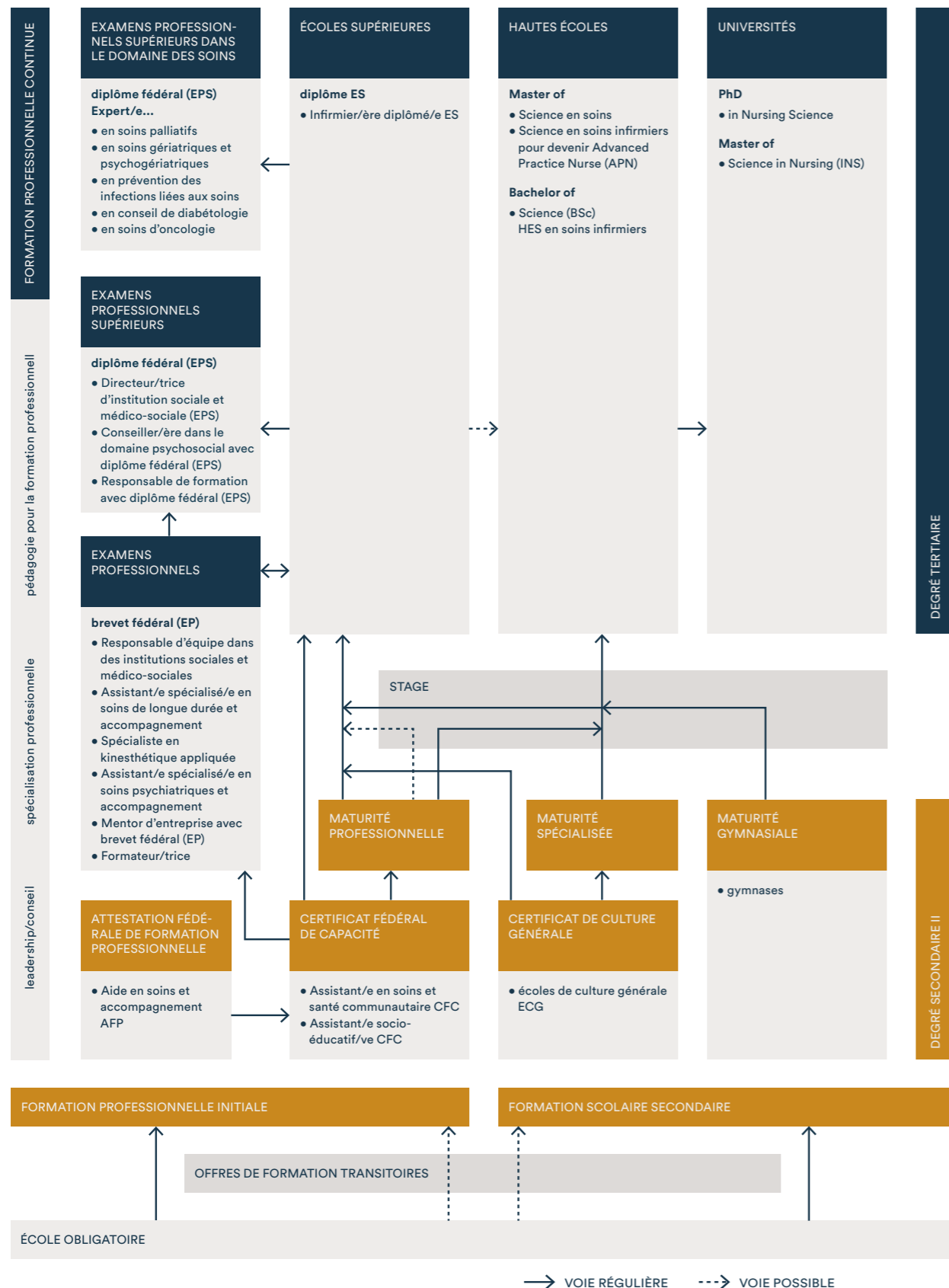
prévention des infections et en soins gériatriques et psychogériatriques;

- Diploma of Advanced Studies (DAS) en soins de plaies et en soins gérontologiques;
- Master of Advanced Studies (MAS) dans des domaines tels que la gériatrie, la démence ou les soins palliatifs.

Pour les infirmiers·ères qui jouent un rôle de personnes ressources dans leur organisation (encadrement clinique, répartition des tâches et coordination du personnel, facilitation des interactions efficaces entre groupes professionnels), des compétences méthodologiques particulières sont requises. C'est pourquoi l'accès à des formations dans les domaines de la communication, du coaching et du conseil s'impose.

Si les ASSC ont également à disposition de multiples formations continues, ils·elles ont aussi la possibilité de valider une spécialisation en accédant à l'examen professionnel (EP) d'assistant·e spécialisé·e en soins de longue durée et accompagnement. L'admission à cet examen, ouverte également aux assistants·es socio-éducatifs·ives (formation généraliste ou orien-

# Systematique de formation soins de longue durée



tation personnes âgées), requiert auparavant la réussite d'examens dans des modules de formation spécifiques préparant aux situations gérontopsychiatrique, gériatriques et de soins palliatifs.

Bien que la formation soit indispensable, elle n'est pas suffisante car il faut également beaucoup d'expérience pour construire une expertise gériatrique. Cette expertise se développe dans les multiples configurations des soins de longue durée (soins à domicile, habitat protégé, EMS...).

**Pleine utilisation de l'expertise gériatrique**  
Du côté des prestataires, outre la définition et la mise en place

de stratégies de développement du personnel pour l'acquisition de compétences gériatriques, il convient d'examiner si des fonctions devraient être adaptées ou créées en lien avec un rôle de personne ressource. Il peut s'agir, par exemple, d'un rôle infirmier élargi (transfert de tâches et de responsabilités à un-e infirmier-ère attribué à un-e infirmier-ère spécialisé-e ou à un-e infirmier-ère de pratique avancée (titulaire d'un master en soins infirmiers). Ce type de réflexion va généralement de pair avec un développement organisationnel. Dans tous les cas, le déploiement des connaissances en gériatrie spécifiques à chaque niveau de formation est

essentiel pour les prestataires, car ce savoir contribue de manière déterminante à la qualité de vie des personnes âgées. ■



**Fabienne Pauchard**

Responsable Développement des professions et du personnel Personnes âgées Suisse latine, ARTISET  
✉ [fabienne.pauchard@artiset.ch](mailto:fabienne.pauchard@artiset.ch)

## Formation d'« infirmier de famille et de communauté »

Bien qu'ils ne s'adressent pas explicitement et exclusivement aux personnes âgées, les soins infirmiers « de famille et de communauté » (family and community nursing) représentent une partie importante du paysage éducatif lié aux soins de longue durée.

Texte: **Barbara Masotti**



La spécificité de l'infirmier-ère de famille, figure encore peu répandue sous nos latitudes, est celle de représenter une référence dans les soins aux personnes dans leurs cadres de vie habituels et à toute étape de la vie. À la Haute école spécialisée de la Suisse italienne, il existe une formation spécifique depuis 2014 au niveau DAS (Diplôme d'études

avancées), s'adressant aux infirmiers-ères avec un minimum de deux ans d'expérience post-diplôme. Ce programme est le résultat d'un travail continu d'évaluation des contenus et des modalités de formation. Il y est fait appel aux différents acteurs impliqués, afin de dûment prendre en compte les spécificités ou besoins de la pratique. La formation a pour

objet des questions clés telles que la lecture et l'analyse de la complexité, les compétences organisationnelles et de résolution de problèmes, la capacité d'identifier et de rapporter aux différents services du réseau en sachant comment les relier à la situation et la prise en charge des transitions de soins. ■